



Credit^{MD} Xtreme

Credit^{MD} Xtreme est une formulation de glyphosate brevetée renfermant la technologie Dual-Salt^{MC}. Sa formulation hautement concentrée (540 g/L) procure un contrôle rapide et complet des mauvaises herbes problématiques.

AVANTAGES

- Technologie innovatrice brevetée Dual-Salt
- Contrôle supérieur par son activité systémique
- Davantage de matière active dans moins de volume, plus concentré signifie moins de manutention
- Credit Xtreme agit rapidement et se mélange facilement
- Compatibilité supérieure avec les mélanges en réservoir
- Procure un désherbage à large spectre des mauvaises herbes
- Traite jusqu'à 15 acres avec un contenant de 10 litres

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Pomme
- Raisin
- Apricot
- Pêche
- Asperge
- Poire
- Bleuet (en corymbe et nain)
- Prune
- Cerise
- Fraise
- Canneberge
- Betterave à sucre
- Ginseng

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Credit Xtreme est un herbicide non sélectif qui contrôle toutes les plantes en entrant en contact avec les tissus verts
- Attendre au moins 1 jour après l'application avant de travailler le sol
- Éviter que l'herbicide entre en contact ou dérive vers le feuillage, les gourmands ou les fruits

INFORMATIONS TECHNIQUES

HERBICIDE

- > Groupe 9

MATIÈRE ACTIVE

- > glyphosate (540 g/L)

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- > Ne pas appliquer si des précipitations sont prévues lors de l'application
- > Aucun surfactant nécessaire

FORMAT

- > Caisse de 2 x 10 L
- > Tote de 500 L
- > Vrac

HOMOLOGATION

- > 29888

MAUVAISES HERBES CONTROLÉES				DOSE
Sétaire verte Renouée persicaire	Tabouret des champs Orge spontanée	Canola spontané Blé spontané	Moutarde des champs Folle avoine	0.5 L/ha (0.2 L/acre)
Sagesse-des-chirurgiens	Kochia à balais	Folle avoine		0.67 L/ha (0.27 L/acre)
Vergerette du Canada Gaillet grateron Petite herbe à poux Brome des seigles	Sagesse-des-chirurgiens Sétaire géante Ortie royale Chénopode blanc	Crépis des toits Ivraie de perse Amarante à racine rouge	Soude roulante Lin spontané Renouée liseron	0.83-1.27 L/ha (0.34-0.51 L/acre)
Pâturin annuel Laiteron potager	Digitaire Kochia à balais	Vesce à feuilles étroites Laitue scariote	Bourse à pasteur	1.5 L/ha (0.61 L/acre)

DIRECTIVES D'UTILISATION PARTICULIÈRES

DOSE IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

POMME, ABRICOT, CERISE, PÊCHE, POIRE, PRUNE		
1.5-8 L/ha (0.61-3.2 L/acre)	30	Maximum de 3 applications par année
ASPERGE		
0.83-1.67 L/ha (0.34-0.68 L/acre)	7	Appliquer au printemps avant l'émergence des pousses végétaives Maximum de 1 application par année Contrôle le ray-grass semé à l'automne
BLEUET (EN CORYMBE)		
1.87-3.75 L/ha (0.76-1.52 L/acre)	30	Traitement en jet dirigé Maximum de 1 application par année
BLEUET (NAIN)		
1.87-3.75 L/ha (0.76-1.52 L/acre)		Appliquer seulement pendant l'année non productive au milieu de l'été Maximum de 1 application par année
CANNEBERGE		
Solution à 13.4% 0.62 L de Credit Xtreme dans 4 L d'eau	30	Utiliser un appareil d'humectation à mèche ou à rouleau Maximum de 1 application par année
GINSENG NORD-AMERICAIN		
VEAUX JARDINS (SEULEMENT EN CB) 1.67 L/ha dans 50-100 L d'eau par ha		Appliquer ce produit à l'automne, après le semis, mais avant le gel, pour le contrôle des céréales spontanées. Ne pas utiliser pour un traitement à l'automne dans les jardins établis
JARDINS EXISTANTS/ÉTABLIS 1.67 L/ha dans 50-100 L d'eau par ha		Appliquer ce produit au printemps, avant la levée de la culture Ne pas utiliser pour un traitement à l'automne dans les jardins établis

DOSE

IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

RAISIN

1.5-8 L/ha
(0.61-3.2 L/acre)

14

Enlever tous les gourmands de la zone à traiter avant l'application, sauf pour la variété de raisins Concord
L'enlèvement des gourmands doit se faire au moins 2 semaines avant l'application
Ne pas appliquer sur les vignes établies depuis moins de 3 ans
Maximum de 3 applications par année

FRAISE

Solution de 0.67-1.34% (application localisée)
Solution à 22% (appareil à humectation)

30

Appliquer quand les mauvaises herbes sont au stade sensible de croissance
Maximum de 1 application par année

BETTERAVE À SUCRE

Solution de 0.67-1.34%
(application localisée)

La culture traitée NE DOIT PAS être récoltée
Maximum de 1 application par année



1.800.868.5444 | Nufarm.ca

Toujours lire et suivre les instructions de l'étiquette du produit pour des renseignements détaillés sur le contrôle des mauvaises herbes, insectes ou maladies, le mode d'emploi et les précautions. Veuillez consulter l'étiquette pour plus d'informations incluant les ajouts à l'étiquette qui peuvent inclure de nouvelles cultures, ravageurs et patrons d'utilisation. Veuillez consulter l'étiquette pour les périodes de réentrée.

Credit^{MD} est une marque déposée de Nufarm Limited. Dual-Salt^{MC} Technology est une marque de Nufarm Agriculture Inc.
53624-02/17 F